



Carte communale

- Plan n°1 : Ensemble de la commune
- Plan n°2 : Littoral Est de la commune
- Plan n°3 : Littoral Ouest de la commune
- Plan n°4 : Bourg d'Iracoubo

LEGENDE

- Secteur où les constructions sont autorisées
- Secteur où les constructions ne sont pas autorisées à l'exception de :
 - adaptation, réfection ou extension des constructions existantes,
 - constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs,
 - constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou forestière,
 - constructions et installations nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles.
- Secteur réservé à l'implantation d'activités artisanales
- Limites communales

Prescrite par DCM le : 27/06/2008
 Enquête publique : du 02/01/2013 au 31/01/2013
 Approuvée par DCM le : 29/07/2013
 Approuvée par arrêté préfectoral le : 24/10/2013

LEGENDE

- Monuments historiques
- Périmètre de protection des monuments historiques
- Forage destiné à l'alimentation en eau potable
- Projets de périmètres de protection des forages

